

Droits de l'homme ou droit de Dieu

Faut-il parler des droits de l'homme ou du droit de Dieu ?

Pour les droits de l'homme c'est assez clair : nourriture, logement, éducation, une certaine justice, la possibilité de vivre en paix, le respect des personnes et de leur intégrité corporelle. Droit des enfants à la formation aussi, droit des femmes à l'égalité et au respect corporel. Droit de vivre selon ses opinions politiques et religieuses, de choisir son orientation sexuelle et sa tenue vestimentaire. La journée des droits de l'homme veut mettre en évidence ces droits et mettre le doigt sur les régimes qui ne les respectent pas.

Quant au droit de Dieu, c'est plus complexe ! En fait, Dieu a-t-il des droits sur nous ? Le droit de nous punir par exemple ou le droit de nous imposer une manière de vivre ? Et là on pense tout de suite à la sexualité et au mariage et paradoxalement beaucoup moins au profit, à la guerre et à l'injustice. La loi de Dieu est-elle un droit de Dieu, ou la loi de Dieu est-elle plutôt une incitation à vivre en conformité à la volonté divine. Ou encore, est-ce que la volonté divine se réduit à la loi de Dieu. Ne faudrait-il pas plutôt parler de l'amour des autres comme moteur de notre engagement. Comme dit Paul : « ***Si je n'ai pas l'amour, je suis comme une cymbale qui résonne... je ne vaux rien.*** »

On fantasme un peu sur le droit de Dieu, ou sur l'idée que Dieu peut tout et qu'il veut nous imposer des règles bien sûr très morales ou alors parfois même absurdes. Et je pense là à toutes les questions autour de l'homosexualité, du mariage pour tous ou encore la procréation assistée ou la fin de la vie. Est-ce vraiment le droit et la volonté de Dieu de nous imposer notre manière de vivre et de mourir. Ou peut-on simplement vivre selon cette phrase de Saint-Augustin : « ***Aime et fais ce que tu veux ?*** »

Peut-être que Dieu a tous les droits, de vie et de mort, de donner le bonheur et le malheur, de favoriser les uns et de mettre les l'autres à l'écart. Mais il n'en use pas. Il a peut-être tous les droits, mais il ne peut ou ne veut pas s'en servir. Il préfère laisser le monder aller comme il va, les hommes agir comme ils le peuvent ou veulent, quitte à se détruire eux-mêmes. Dieu se donne le droit de ne pas user de son droit ou de son pouvoir. De ne pas s'en servir. De laisser les choses aller et surtout, de laisser aux humains une totale liberté. Le droit de Dieu, c'est celui de ne pas intervenir, de ne pas rendre le mal pour le mal, ni le bien pour le bien, de ne pas s'immiscer dans la gouvernance de ce monde, ou de le faire, sans que l'on sache que c'est lui. De ne pas intervenir même lorsque les humains prient très fort et qu'ils crient et lui demande de le faire, d'arrêter la guerre, de punir les mauvais et de sauver la planète.

Et c'est là que les droits de l'homme prennent toute leur signification. Ils sont comme un cadeau que Dieu a mis entre nos mains. Comme un don précieux qui nous est confié. Oui à nous, hommes et femmes de cette terre. Dieu nous appelle à être comme les veilleurs du respect de ces droits et les sirènes qui s'allument lorsqu'ils sont bafoués.

Tout particulièrement nous les chrétiens, parce que nous savons que Dieu nous a créés tous, hommes, femmes, enfants vieillards, habitant l'Europe ou l'Australie et tous les pays d'Afrique, tous nous sommes libres, tous enfants de Dieu, tous nous avons le droit au respect et à la dignité humaine.

Le droit de Dieu est celui qu'il a exercé en envoyant son Fils sur terre pour annoncer aux humains son amour pour eux et son salut pour les femmes et les hommes de tous les pays et de tous les temps. Le droit de Dieu c'est cette parole d'amour qu'il nous adresse comme un don et qui nous fait prendre conscience que

« Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas l'amour, je suis un airain qui résonne, ou une cymbale qui retentit² Et quand j'aurais le don de prophétie, la science de tous les mystères et toute la connaissance, quand j'aurais même toute la foi jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai pas l'amour, je ne suis rien. ³ Et quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, quand je livrerais même mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas l'amour, cela ne me sert de rien. »

Aujourd'hui les droits humains sont battus en brèche de multiples manières et dans bien des régions du monde. On parle beaucoup de l'Afghanistan, ou de la Syrie, ou encore des Kurdes ou des Palestiniens. Et c'est vrai que ce qui se passe dans ces pays est particulièrement révoltant. On sait que tous les jours ou presque des hommes et des femmes passent la mer à leur risque et péril, que des dizaines d'entre eux meurent noyés

pratiquement sous les yeux des bateaux des garde-côtes. On sait qu'à la frontière polonaise des hommes s'entassent en espérant passer, qu'en Grèce des réfugiés – hommes, femmes et enfants - sont parqués comme des bêtes.

Tout cela se passe au loin, pas chez nous, pas devant nos yeux. Vraiment ?

Notre pays est tout aussi frileux d'accueillir les réfugiés venus d'Asie ou d'Afrique, juste il y a des pays entre deux, qui font barrière et qui les maintiennent au loin, aussi ceci en partie grâce à des sommes d'argent que la Suisse met à disposition. Notre pays participe à ce refus d'accueillir ces hommes et des femmes fuyant leur pays, mais notre pays ne se salit juste un peu moins les mains que les autres, mais participe tout autant.

N'oublions pas que bien des entreprises suisses font des affaires avec les pays pauvres en exploitant de manière indue leurs pauvres, en favorisant leurs états policiers et au mépris de toutes les règles sanitaires et environnementales. Et que d'autres, suisses elles aussi, se font de royaux bénéfices sur la vente d'armes dans des pays où règne la torture et la guerre.

Cette année la campagne des droits de l'homme de l'ACAT s'intéresse particulièrement au Qatar et à la coupe du monde du football.

Construction de stades et d'infrastructures. Exploitation d'ouvriers migrants, travaillent sous un soleil de plomb, dans des conditions sanitaires épouvantables. De nombreux morts sur les chantiers.

En tant que chrétiens nous sommes - ou nous devrions être – particulièrement attentifs au mépris des droits humains, au manque de respect dont certains sont victimes et à la discrimination qui frappe les plus petits.

Le droit de Dieu c'est de nous rappeler la nécessité du respect de chacun et de la dignité des petits. Dieu nous le fait à chaque Noël, à chaque Vendredi-Saint. Il nous invite à nous identifier non pas à Hérode et à ses soldats, mais bien à Joseph et Marie, aux bergers et même aux mages qui viennent de loin. A Vendredi-Saint, il nous invite de ne pas nous identifier aux notables religieux et aux docteurs de la loi, ni aux forces romaines d'occupation mais bien aux femmes qui vont au tombeau pour porter les aromates auprès de défunt.

Le droit de Dieu nous rappelle, jour après jour, la nécessité absolue de crier notre révolte, de dénoncer le mal et d'annoncer l'amour de Dieu comme contrepoint au jugement qui de facto frappe certains petits de ce monde.

Que ce message de Dieu soit pour nous comme l'aiguillon qui nous maintienne dans l'éveil et l'attention et l'écoute et la parole pour dénoncer ceux qui aujourd'hui dans le monde violent les droits des humains et leur dignité et leur respect, mais aussi pour dénoncer ceux qui chez nous se taisent et profitent en silence de l'injustice et du mal. C'est notre droit et notre devoir de parler et de nous engager. Devant Dieu qui nous fortifie et devant les hommes et les femmes que Dieu aime.